



NUMÉRIQUE ET ENVIRONNEMENT

LA FACE CACHÉE

ÉDITO

DES IMPACTS À RÉDUIRE

Les outils numériques nous intéressent tous et nous séduisent mais ils ont une face cachée avec des consommations d'énergie et des impacts environnementaux non négligeables. Il ne s'agit pas de nier l'intérêt de ces outils mais d'informer les utilisateurs. L'équipe des conseillers de l'ADIL s'est lancée depuis 2017 dans une tournée d'information qui séduit, rassemblant de nombreux participants à des réunions animées avec un quiz. En tant qu'utilisateurs, nous pouvons tous agir pour réduire les retombées générées par nos usages du numérique avec des conseils pratiques appliqués au quotidien. Ces principaux conseils qui nous concernent tous sont rappelés dans le présent dossier. Maîtriser les outils numériques, c'est aussi maîtriser leurs consommations et leurs impacts.

Hervé CHABOUD, Président de l'ADIL 26
Conseiller départemental délégué,
en charge du suivi de l'ADIL et du CAUE

DOSSIER

Moteur de recherche, routeur, data Center, serveur, ... Tout un monde avec lequel il faut se familiariser. Tout un vocabulaire qui nous renvoie au monde numérique dont on oublie parfois qu'il est générateur de consommations d'énergie et d'impacts non négligeables sur l'environnement.



Source : Pixabay

suite de l'article en page 2

SOMMAIRE

ÉDITO	P.1
Hervé CHABOUD, Président de l'ADIL 26 Conseiller départemental délégué, en charge du suivi de l'ADIL et du CAUE	
ENTRETIEN	P.2
Frédéric Bordage GreenIT.fr	
DOSSIER	P.2
La galaxie numérique Vers la sobriété	
BRÈVES	P.3
AGENDA	P.4
ACTIONS ET PUBLICATIONS	P.4
QUESTION / RÉPONSE	P.4

FRÉDÉRIC BORDAGE GreenIT.fr

Le grand public vous paraît-il informé des impacts du numérique ?

Oui et non. Oui parce que tout le monde croit avoir compris que le problème c'est la consommation électrique des centres informatiques et le stockage des e-mails. Non, car c'est avant tout la fabrication des équipements qui pose problème et qu'il faut donc en utiliser moins, plus longtemps ; cela passe à court terme par l'écoconception et le réemploi.

Le comportement des usagers peut-il évoluer ?

Oui, surtout s'ils sont bien informés, c'est à dire avec des données fiables et traduites par des actes ^[1]. C'est l'objet du rapport publié par le WWF France et le Club Green IT pour qui j'ai réalisé l'étude.^[2]

Que peut-on attendre des constructeurs ?

Côté fabricants, les gammes d'équipements professionnels sont solides et globalement faciles à réparer. En revanche, les produits grand public sont jetables et souvent impossibles à réparer. Je travaille sur un indice de « réparabilité » pour distinguer les équipements les plus faciles à réparer et à faire évoluer. Mais ce sont avant tout les consommateurs qui, en refusant d'utiliser des matériels d'occasion, sont les premiers responsables.

Et des éditeurs de services ?

Ces entreprises doivent faire un effort. Tout « service numérique » doit absolument être conçu de façon responsable et répondre à des critères d'écoconception, d'accessibilité, de qualité, d'éthique sur le respect de la vie privée. Malheureusement, les entreprises n'ont pas encore intégré que mieux prendre en compte le développement durable dans leurs services numériques c'est aussi bon pour leur business...

[1] Une conférence en ligne donne des exemples concrets <https://frama.link/FredericBORDAGE>

[2] <https://frama.link/WeGreenIT> et <https://www.wwf.fr/projets/numerique-responsable>

LA GALAXIE NUMÉRIQUE

VERS LA SOBRIÉTÉ

Nous sommes tous de plus en plus dépendants de la galaxie numérique. Qu'est-ce qui se cache derrière le numérique qui nous est devenu si familier et indispensable ? De formidables outils de communication, de travail et de loisir, qui bouleversent notre vie en société, mais aussi des consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre, des déchets,...

L'informatique, l'audiovisuel, les multimédias, Internet et les télécommunications constituent l'ensemble des technologies numériques de l'information et de la communication ou TNIC. On considère qu'il y aurait actuellement plus de 15 milliards d'objets connectés à Internet, contre seulement 4 milliards en 2010. Cette explosion se poursuit et l'on devrait atteindre le chiffre de 50 à 80 milliards en 2020. On estime qu'aujourd'hui les consommations liées au numérique représentent de 10 à 15 % de la consommation électrique mondiale soit l'équivalent de 100 réacteurs nucléaires. Les data center en particulier représentent un quart des consommations et au total près de 800 millions de tonnes de CO₂ sont rejetées dans l'atmosphère.



source : ADEME

FAIRE DURER SON MATÉRIEL

L'évolution rapide des technologies, les phénomènes de mode, les nouveaux usages accélèrent encore le phénomène. Pourtant le geste le plus efficace pour diminuer le bilan environnemental de nos équipements numériques c'est d'abord de les faire durer et de lutter contre l'obsolescence programmée. Ainsi il convient de privilégier la réparation au remplacement. Dans la Drôme, tous les artisans bénéficiant du label « Repar'acteurs »

ont signé une charte d'engagements par laquelle ils déclarent faire de la réparation une priorité, avant la proposition de changement de matériel. Par exemple, faire passer de deux à quatre ans l'usage d'une tablette ou d'un ordinateur réduit de 50 % son impact environnemental.



source : Pixabay

Si l'équipement est à renouveler, il est recommandé d'acheter du matériel adapté à ses besoins, de choisir des appareils porteurs de logos environnementaux et de privilégier le choix de matériels sobres et réparables.

LIMITER LES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES

Les technologies numériques sont devenues le premier poste de consommation électrique au bureau et le second à la maison. Un quart des consommations électriques des équipements informatiques pourrait être évité : comment ? En ne laissant pas les appareils ou les veilles allumées en permanence, en limitant le nombre de programmes ouverts, en réglant ses appareils pour lesquels c'est possible sur le mode « économie d'énergie », en utilisant une multiprise avec interrupteur car nos équipements continuent à consommer même à l'arrêt. Il est nécessaire aussi d'optimiser les impressions avec paramétrage de son imprimante, utilisation de brouillons, limitation des impressions avec option couleur,...

BRÈVES

L'autoconsommation photovoltaïque

L'autoconsommation photovoltaïque est la consommation d'une partie ou de la totalité de sa propre production d'électricité solaire. Elle se développe avec plus de 20 000 foyers résidentiels recensés en 2017 et 10 000 nouvelles demandes de raccordement. Ce dispositif apporte des bénéfices importants : sensibilisation à la gestion de sa consommation de l'auto-consommateur, maîtrise de sa facture d'électricité, contribution à la diversification du mix énergétique.

Source : ADEME le Mag - juin 2018

Au cœur des enjeux énergétiques de la Drôme

Le rapport d'activité de Territoire d'énergie Drôme SDED dresse un bilan complet de l'activité de cet organisme ; à noter en particulier pour l'année 2017 la multiplication des interventions auprès des communes avec de nouvelles aides financières et le développement du réseau e-born dans la Drôme pour la recharge des véhicules électriques.

Source : Rapport SDED

Les compteurs Linky

Dans la rubrique faits et chiffres, la lettre de l'ADEME annonce 60 millions de compteurs communicants électriques en Europe et 12 millions en France sous le nom de Linky ; à terme le remplacement de 35 millions de compteurs est planifié jusqu'en 2021.

Source : ADEME le Mag - octobre 2018

Guide des marchés de l'électricité et du gaz

Proposé par le médiateur de l'énergie, ce guide vise à aider l'utilisateur à comprendre son contrat et sa consommation d'énergie ; il vise aussi à informer l'utilisateur de ses droits et recours en cas de difficultés avec un fournisseur ou un distributeur. Il encourage la comparaison des offres et le suivi de sa consommation.

Source : Guide du médiateur de l'énergie
Novembre 2018



source : Freepik

UN USAGE ÉCONOME

Le voyage et le stockage des données génèrent des flux que nous considérons trop souvent comme immatériels et presque gratuits. Il n'en est rien. Ordinateurs, routeurs, serveurs, unités de stockage... consomment de l'énergie et des ressources non renouvelables considérables. Quelques conseils simples peuvent réduire notablement ces consommations ; ainsi multiplier par 10 le nombre de destinataires de mails multiplie par quatre son impact. Les pièces jointes très lourdes nécessitent un temps de stockage sur des serveurs coûteux en énergie. Dès lors chaque utilisateur peut réduire le nombre de destinataires, envoyer des messages légers, faire le ménage dans ses données stockées, aller au plus vite dans les recherches Web, faire un tri régulier et jeter les messages inutiles, préférer le stockage local au Cloud... Autant de bonnes pratiques sources d'économies pour tous et de limitation d'impacts.

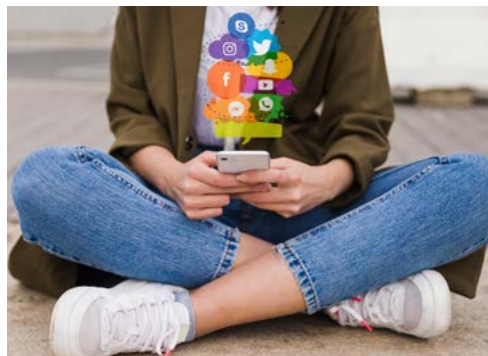
RECYCLER : UN IMPÉRATIF

Une fois jetés, les matériels informatiques et de télécommunications deviennent des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). De multiples éléments sont recyclables comme les cartes électroniques, les plastiques, les matériaux ferreux et non-ferreux... Ces vieux matériels usagers peuvent être apportés chez un revendeur en informatique et en téléphonie.

ACCROS AUX SMARTPHONES

Le Smartphone fait partie du quotidien de deux Français sur trois. Son utilisation a connu une croissance exponentielle et 7 milliards de Smartphones ont été vendus dans le monde depuis 2007. Pour se tenir à la page nous changeons notre téléphone en moyenne tous les deux ans. Mais est-ce

utile ? Tout au long de son cycle de vie (de l'extraction des matières premières, à la fabrication, au transport, à l'utilisation et à la fin de vie), le Smartphone a des impacts sur l'environnement. Il faut pas moins de 70 matériaux différents pour le fabriquer. Que faire en tant que consommateur pour réduire cet impact ? Lors de l'achat il est indispensable de ne pas se décider trop vite, de vérifier l'intérêt des fonctionnalités proposées, puis d'acheter durable avec un téléphone d'occasion ou un modèle conçu pour durer. Écran et housse de protection, éloignement des points chauds, recharge régulière... bref prendre soin de son Smartphone, c'est prolonger sa durée de vie. La réparation fait l'objet d'une garantie légale pour les appareils de moins de deux ans. Si l'appareil ne fonctionne plus, inutile de le laisser dormir dans un tiroir : seulement 15 % des téléphones sont collectés pour être recyclés et au moins 30 millions d'appareils seraient susceptibles d'être récupérés dans une ressourcerie ou un distributeur qui a l'obligation de reprendre les anciens appareils. Les téléphones collectés sont ensuite reconditionnés ou recyclés selon leur état.



source : FreePik

Des solutions pratiques existent ; elles relèvent beaucoup des changements de comportements et de notre regard sur la galaxie numérique qui loin d'être virtuelle a des impacts environnementaux bien réels.

Pour aller plus loin :

- ateliers ADIL information énergie : <https://pie.dromenet.org/agenda-evenements/>
- guides pratiques ADEME : « Les impacts du smartphone » et « La face cachée du numérique ».

SALON DE L'IMMOBILIER DE VALENCE

Le salon se tiendra du 25 au 27 janvier prochains au palais des expositions. Rendez-vous sur le stand de la Maison de l'habitat de Valence Romans Agglo où se tiendront les conseillers pour recevoir le grand public. L'équipe énergie assurera également des réunions d'information sur les aides aux travaux d'économie d'énergie et aux énergies renouvelables.

SALON DE L'HABITAT DU KIWANIS TAIN - Tournon

2 et 3 mars 2019 à la salle Rohegude de Tain l'Hermitage

SALON DE L'HABITAT DE CREST

du 22 au 24 mars 2019 à l'Espace Soubeyran

L'ADIL Information Energie tiendra un stand lors de ces salons pour répondre à toutes les questions relatives aux travaux d'économies d'énergie, à l'utilisation des énergies renouvelables, etc.

Les conseillers techniques de l'ADIL Information Energie vous accueillent

- au siège à Valence - sans RDV
44 rue Faventines
Tél. 04 75 79 04 13
Fax 04 75 79 04 54
- le mardi : 8h30-12h et 13h-17h30
- le mercredi et le jeudi : 8h30-12h
- le vendredi : 8h30-12h et 13h-16h15
- aux permanences sur RDV fixé par téléphone au 04 75 79 04 47 :
- Valence - Maison de l'Habitat
44 rue Faventines
tous les jeudis de 13h à 17h30
- Romans-sur-Isère
Maison de l'Habitat
36 rue de la République
tous les mercredis de 13h à 17h
tous les vendredis de 13h à 16h
- Saint-Vallier, Crest et Saint-Rambert-d'Albon*
- La Chapelle-en-Vercors, Die, Châtillon-en-Diois et Saint-Jean-en-Royans* en partenariat avec le PNRV



* visio-permanences

Information Énergie

Au service des Drômois, les conseillers de l'ADIL Information Energie agissent sur les territoires pour informer et accompagner les particuliers ainsi que les collectivités dans leurs projets « énergie ». Dans le cadre du programme d'animation, ils proposent des visites, de la documentation, des expositions, des conférences...

PROGRAMME ÉCORCE

L'ADIL 26 a organisé des ateliers d'information et réalisé de nombreuses visites au domicile de particuliers pour leur permettre de réduire leurs factures d'énergie par des gestes simples voire d'envisager des travaux. Cette action est réalisée dans le cadre du programme de certificats d'économies d'énergie précarité Ecorce porté par Sonergia.

LES CLEFS DU CHANGEMENT

Le public a été très nombreux au rendez-vous d'une soirée organisée sur le thème des clés du changement de comportement par les neurosciences. Réalisée en partenariat avec Eco-Biz et l'institut négaWatt cette conférence a notamment fait le point sur la question des changements nécessaires dans le domaine de la consommation de l'énergie.

RÉNOVER LES COPROPRIÉTÉS

Une « revue de projet » a eu lieu le vendredi 28 septembre dernier sur le thème de la rénovation énergétique des copropriétés. Le principe : permettre à des maîtres d'ouvrage, conseils syndicaux et syndicats de copropriété de présenter leur opération de réhabilitation avec leurs maîtres d'œuvre et discuter entre professionnels des choix et des résultats obtenus. Un exercice tout à la fois de critique et de bienveillance réussi.

UN OUTIL DE SENSIBILISATION SUR LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'ADIL a mis au point dans le cadre du réseau Information Énergie Auvergne Rhône-Alpes (IERA) un outil de sensibilisation d'une trentaine de diapositives sur le thème de la précarité énergétique.

QUESTION / RÉPONSE

Qu'est-ce que la PPE ?

Les programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE), sont des outils de pilotage de la politique énergétique créées par la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Elles concernent la métropole continentale et les zones dites non interconnectées (Corse, outre-mer...). La loi de transition a prévu la révision de cette programmation pour la fin de l'année 2018 avec un débat public sous l'égide de la commission nationale du débat public. Cette programmation orientera durablement la politique énergétique française.



information énergie

INFORMATION ÉNERGIE
ADIL 26

44 rue Faventines BP 1022
26010 Valence
tél. 04 75 79 04 13
fax. 04 75 79 04 54
mail. pieadil26@dromenet.org
site http://pie.dromenet.org

La lettre de l'ADIL Information Energie, supplément à la lettre de l'ADIL 26, est éditée par l'ADIL Information Energie
Dépôt Légal n°1923 C/79
Directeur de la publication : Denis Witz
Rédacteur en chef : Philippe Bouchardeau
Collaboratrice : Charline Gérard
Conception : Vincent Sauty
Imprimeur : Impressions modernes
Crédit photos : ADIL Information Energie